



Vol de vélo dans le local de ma résidence

Par Visiteur

Bonjour,

Je me suis fait voler mon vélo (valeur 1500E, j'ai les factures) dans un local à vélos fermé à clef dans ma résidence, il n'y a pas eu d'effraction, mon assurance habitation ne veut rien savoir, quels sont mes recours?

Merci

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Le souci est que lorsqu'il n'y a pas d'effraction, vous ne pouvez pas prouver le vol et de ce fait votre compagnie d'assurance ne peut pas vous dédommager.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour

Je m'en doutais, mais, ai-je un autre recours pour me le faire rembourser?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Malheureusement sauf à retrouver l'auteur de l'infraction je ne vois pas d'autre solution. J'en suis désolée.

Cordialement